



Enquête publique – ZAP Triangle de Gonesse

Avis du Collectif pour le Triangle de Gonesse

Le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) est une association loi 1901, qui s'est constituée en mars 2011 suite à l'annonce du projet EuropaCity sur le Triangle de Gonesse. Il a pour but de défendre l'environnement et de concourir à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie sur le territoire dénommé Triangle de Gonesse et, au-delà, par des projets de développement soutenable implantés sur le Triangle de Gonesse. Il regroupe dans son conseil d'administration des représentants d'associations départementales, agréées pour l'environnement, du Val d'Oise et de la Seine Saint Denis. Il est soutenu dans ses actions par différentes associations régionales. Il rassemble 4000 sympathisants.

Une ZAP au service de l'artificialisation d'un espace agricole

Au regard du but de l'association, le CPTG ne pourrait qu'être favorable à la création d'une zone agricole protégée. Mais cette création ne peut être sortie de son contexte et de son histoire. Il est difficile de croire que « *les communes de Roissy-en-France et de Gonesse, ainsi que les exploitants et propriétaires souhaitent assurer une préservation des espaces agricoles face à la pression urbaine de plus en plus forte* » (page 4 du rapport de présentation).

Les communes de Gonesse et de Roissy-en-France ont initié ce projet de ZAP que comme simple alibi pour faire valoir l'artificialisation de 300 hectares agricoles du Triangle de Gonesse. Le Syndicat Agricole du Pays de France a accepté cette perte de 300 ha. Les exploitants sont très divers, certains ont accepté cette urbanisation, d'autres non, quant aux propriétaires dispersés dans toute la France, leurs préoccupations sont bien éloignées des enjeux d'aménagement du territoire engendrés par la pression urbaine sur le Triangle de Gonesse.

Lors du premier vote du SDRIF en 2008 par le Conseil régional, personne ne s'est inquiété de la pression urbaine voulue par l'EPA Plaine de France qui a prétendu avoir sélectionné le projet de technopole de Güller Güller en raison de sa compacité pour justifier l'urbanisation de 475 ha (19 pastilles d'urbanisation conditionnelle) du Triangle de Gonesse. Ce n'est que l'annonce du projet EuropaCity fin 2010 suivie de la création du CPTG qui a permis une première avancée vers la modération de l'artificialisation des sols. Lors du 2^{ème} vote du SDRIF en 2013, le début de mobilisation contre EuropaCity a entraîné l'intervention d'élus du Conseil régional pour réduire l'urbanisation à « *300 ha maximum* » (12 pastilles) et à renforcer les conditions (« *analyses fonctionnelles permettant de garantir la préservation de la fonctionnalité d'un seul tenant des terres agricoles existantes, urbanisation limitée par un front urbain d'intérêt régional, au moins 400 ha de terres agricoles au nord sont à préserver.* »)

